

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 908 publiée le 23 décembre 2022

ENCORE UN COUP DE COM' A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE ?



Paix Liturgique : Que se passe-t-il de nouveau cher Germain ?

Germain de Paris : Peut-être un nouveau coup tordu comme nos pasteurs en sont prolifiques

Paix Liturgique : Expliquez-vous...

Germain de Paris : C'est assez simple, à 48 heures de Noël le curé de Saint-Germain, le père L'Hirondelle propose que notre messe de minuit prévue devant la chapelle vide mais fermée de l'Hôpital, soit célébrée dans la chapelle franciscaine par un prêtre du diocèse

Paix Liturgique : Mais n'est-ce pas une excellente nouvelle ?

Germain de Paris : C'est en effet une excellente nouvelle si elle est sincère et prometteuse de paix

Paix Liturgique : En quoi est-ce une bonne nouvelle pour vous ?

Germain de Paris : L'on peut dire d'une certaine manière que c'est la première fois en trente ans que le diocèse ainsi que la paroisse reconnaissent la réalité d'une demande à Saint-Germain et cela est essentiel. Mais il y a aussi la crainte de la part de ce même diocèse de la diffusion des photos de notre messe de minuit dehors, dans le froid, devant une église vide mais fermée comme ce fut le cas l'an dernier, ne se retourne contre eux en montrant leur vrai visage d'intolérance

Paix Liturgique : Donc vous pensez que ce n'est qu'un coup de com' ?

Germain de Paris : Je le crains

Paix Liturgique : Mais comment pourriez-vous en être rassuré ?

Germain de Paris : Ce serait très simple. Il suffirait vu l'ancienneté de la demande - presque 30 ans - et la proximité de la célébration de la 100ème messe devant la chapelle de l'Hôpital qui ont démontré la réalité de notre existence et notre détermination, que l'on nous assure que cette initiative n'est pas un enfumage mais est sérieuse et ne sera pas sans lendemain.

Paix Liturgique : C'est-à-dire ?

Germain de Paris : Que l'ouverture de la chapelle des Franciscaines pour le jour de Noël serait bien le commencement stable et régulier d'une célébration traditionnelle à Saint-Germain à une heure familiale avec un prêtre bienveillant tous les dimanches et fêtes de l'année et non un coup tordu.

Paix Liturgique : Et de cela vous n'êtes pas assuré ?

Germain de Paris : Pas pour l'instant, notamment car demain l'on va nous dire que la chapelle des Franciscaines est occupée par d'autres comme on nous le répète depuis presque 30 ans (c'est-à-dire du temps où le père Pottier était vicaire général du Diocèse de Versailles ...) ce qui me fait croire à un coup de com surtout pour éviter les photos sur internet

Paix Liturgique : Y voyez-vous néanmoins un aspect positif ?

Germain de Paris : certainement le plus important étant que ce qui semblait impossible hier s'avère possible aujourd'hui et donc un point dont il faudra tenir compte lorsque de vraies discussions s'entameront et l'on reviendra sur le fait que l'acceptation de notre demande est impossible

Paix Liturgique : Serait-ce une attitude contraire aux vœux du pape ?

Germain de Paris : Point du tout et au contraire cela fait presque un an que je répète que le pape a conscience de s'être fait manipuler par ce que j'appelle les agités de Saint-Anselme et la Bande de Mgr Roche et que maintenant il laisse très clairement les évêques pendre leurs responsabilités en toute quiétude. Donc je ne crois pas que Mgr Luc Crepy désobéisse au pape en agissant comme il le fait, tout au contraire.

Paix Liturgique : Assisterez-vous vous-même à cette messe de Minuit dans la chapelle des Franciscaines ?

Germain de Paris : J'y assisterai mais avec la plus extrême perplexité. Nos interlocuteurs qui devraient être des pères étant réputés pour leurs comportements machiavéliques.

LE MESSAGE DE NOTRE COORDINATEUR

De : messe Franciscaine <franciscaines.stger@gmail.com>

Envoyé : vendredi 23 décembre 2022 13:32

À : messe Franciscaine <franciscaines.stger@gmail.com>

Objet : /!\ Messes de Noël - CHANGEMENTS IMPORTANTS

Chers amis,

Veillez prendre connaissance des importantes modifications suivantes :

La messe traditionnelle de la nuit (missel de 1962) samedi 24 décembre sera célébrée dans l'église des Franciscaines par l'abbé Soulez, vicaire de la paroisse de Saint-Germain-en-Laye : veillée de Noël chantée par nos choristes à 23h00, la messe suivra vers 23h30.

La messe traditionnelle (missel de 1962) du jour sera célébrée également dans l'église des Franciscaines par monseigneur Boule, vicaire général du diocèse à 11h00 le 25.

Le reste des modalités est inchangé (services, pots de fin de messes, répétitions...).

Dans l'attente pleine d'espérance de la sainte nuit de Noël.

In Christo semper.

CFA